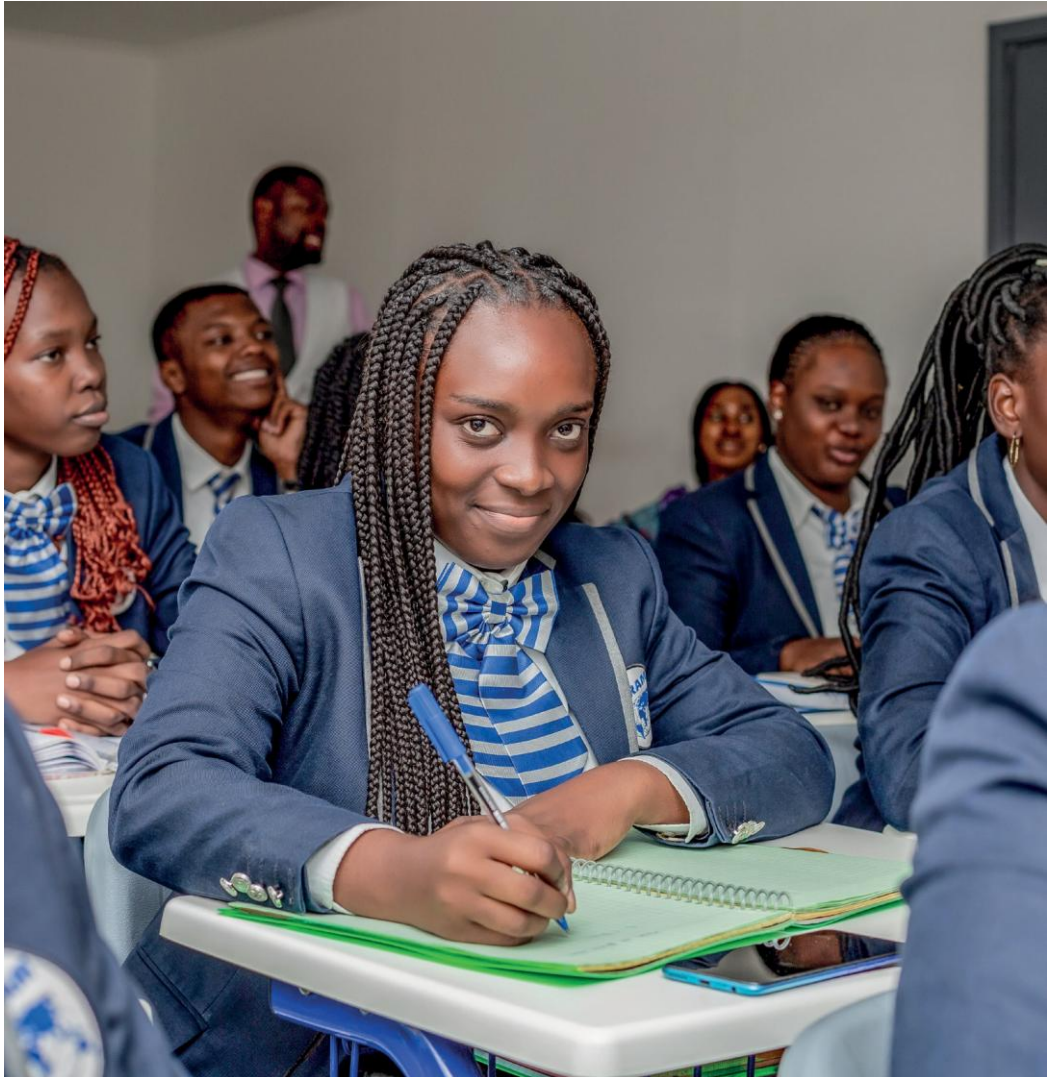




#DROIT



Conditions d'accès

L'accès au Bachelor ou à la Licence en droit est ouvert aux étudiants titulaires du Baccalauréat ou tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent. Sera également pris en compte le fait que le candidat agrée et obtienne le principe pour effectuer un stage dans une entreprise ou un organisme public, dans le cadre de la formation, évalué par un rapport de stage donnant lieu à une soutenance orale.

Objectifs

La Licence en droit permet d'acquérir les connaissances de bases en matière juridique et de se familiariser à de nouveaux exercices : le commentaire d'arrêt et la dissertation juridique. Le programme aborde un ample panel de notions de droit (civil, public, privé, constitutionnel, pénal, administratif...), l'histoire du droit et ses institutions, les Sciences politiques et économiques, les relations internationales ou encore les finances publiques. Des enseignements en anglais, mandarin (oral et écrit) et en informatique sont également dispensés.

Compétence(s) Visée(s)

Les compétences attendues en licence de droit peuvent s'apprécier à deux niveaux :

Au plan juridique :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent des qualités rédactionnelles et oratoires ;
- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte ;
- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel ;
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser ses tâches ;
- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques ;
- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques ;

- Développer une excellente maîtrise de l'écriture (rédaction d'un mémoire de stage).

Au plan de la gestion

- D'appréhender les nouvelles réalités de l'environnement professionnel ;
- Avoir la maîtrise des principes et des outils de gestion ;
- Développer une vision synthétique de l'entreprise ;
- Développer des habilités managériales.

Durée de la formation

3 ans post bac.

Poursuites des études

A l'issue de la Licence, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre en Master dans la même filière, dans l'un des départements au sein de l'AFRAM ou en dehors de celle-ci.

Débouchés Professionnels

Il est mieux indiqué, pour un diplômé de licence de droit, de poursuivre en Master pour compléter sa formation et s'ouvrir un large horizon de métiers : avocat, juge, notaire...

En règle générale, les lauréats se destinent à des carrières juridiques salariées ou libérales dans les grandes entreprises, des directions juridiques d'administrations publiques ou sociétés, des cabinets d'avocat, des offices de notariat, huissier ou de justice, des banques, des compagnies d'assurances, des cabinets juridiques spécialisés ou encore chez des promoteurs immobiliers. Ils peuvent se présenter à la majorité des concours administratifs de la fonction publique, qui comprennent souvent une ou plusieurs épreuves de droit.

Les études de droit offrent de multiples débouchés à condition de forger rapidement son projet professionnel. Le choix reste vaste mais l'accès à chacun de ces métiers exige un parcours bien précis et une forte motivation.